

EMPLOI A DUREE DETERMINEE

Le conseil municipal décide la création d'un contrat à durée déterminée (du 02 novembre au 31 décembre 2021)

MISE EN NON VALEUR

A la demande de la trésorerie, le conseil décide la mise en non-valeur de la somme de 1 272.50 € au budget assainissement et la somme de 441.60 € au budget de la commune.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil vote une subvention exceptionnelle à une association communale ayant organiser un stage découvertes pour enfants durant des vacances scolaires.

REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil vote la somme pour l'attribution du régime indemnitaire des employés municipaux.

BONS D'ACHAT

Le conseil décide, comme l'année dernière, d'offrir des bons d'achat aux habitants de la commune âgés de 69 ans et plus et reconduit la même valeur. Ces bons devront être utilisés chez les commerçants locaux.

CHANGEMENT DE NUMEROTATION

Le conseil ne donne pas suite à la demande d'un administré qui souhaite changer de numéro et revenir à l'ancienne appellation suite à l'opération d'adressage des lieudits qui a été faite.

REHABILITATION DU RESTAURANT

Après présentation, le conseil ne valide pas la version proposée.

M Jean-Pierre ROBERT était absent lors de la réunion.

VENTE DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil refuse la proposition d'achat faite par un particulier.

Saint Denis de Jouhet

Le 16 novembre 2021



Le Maire

Bruno SIMON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "BS" or similar initials, written over the printed name of the Mayor.